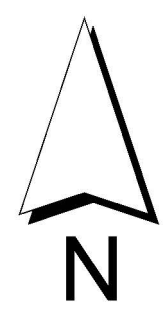


PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique
de la commune 1/7500



Approbation du PLU : 30 janvier 2014
Mise à jour n°1 : 04 juillet 2017
Mise à jour n°2 : 28 juin 2019
Mise à jour n°3 : 12 décembre 2023
Mise à jour n°4 : 19 juin 2026

0 45 90Mètres



Grand Besançon Métropole
La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex

LEGENDE

UA	Zone centrale et habitat continu
UB	Zone d'habitat discontinu
UY	Zone d'activités à vocation commerces, bureaux, équipements collectifs
UZ	Zone d'activités à vocation d'accueil d'activités
Uzaéro	Secteur de UZ réservé à l'aérodrome
1AU	Zone d'urbanisation future ouverte à l'urbanisation à vocation d'habitat
1AUE	Zone d'urbanisation future ouverte à l'urbanisation à vocation d'équipement
1AUUY	Zone d'urbanisation future pour les activités à vocation commerces, bureaux, équipements collectifs
2AU	Zone d'urbanisation future non ouverte immédiatement à l'urbanisation
2AUUY	Secteur de 2AU pour accueil d'activités
A	Zone réservée aux activités agricoles
Ah	Secteurs de la zone A dans lesquels est permise l'évolution des bâtiments isolés
N	Zone de protection de la nature
Nag	Secteur naturel comprenant des bâtiments agricoles
Ndi	Secteur réservé à l'aménagement d'un dépôt de déchets inertes
Nh	Secteurs de la zone N dans lesquels est permise l'évolution des bâtiments isolés
Nhppr	Secteurs de la zone N dans lesquels est permise l'évolution des bâtiments isolés dans le périmètre de protection rapproché des captages
Nm	Secteur naturel correspondant à la zone naturelle du Marais de Saône
Ns	Secteur d'équipements de plein air
Nv	Secteur réservé à l'aire d'accueil de gens du voyage
	Secteur repéré au titre de l'article L123-1-5 7° du code d'urbanisme
	Emplacement réservé
	Périmètre ICPE
	Espace Boisé Classé

Pour information

Risques naturels

	Risque inondation (Maximum connu)
	Risque de retrait de gonflement des sols argileux (Moyen)
	Risque de mouvement de terrain : Phénomène recensé dans l'atlas MV1

Risque lié au transport d'hydrocarbure liquide

	Canalisation d'hydrocarbure
	Zone de danger très grave (180m)
	Zone de danger grave (220m)
	Zone de danger significatifs (280m)

Périmètres de protection des captages d'eau potable (Source d'Arcier)

	Immédiat
	Rapproché

